



Fiche d'inscription Village des associations 2026
Samedi 5 septembre de 10h00 à 19h00
Dimanche 6 septembre de 10h00 à 18h00
Jardin public

Inscription à retourner avant le **vendredi 26 juin 2026**
Espace Associatif Saintais, 1 rue René Cassin – 17100 Saintes
Manifestation : manifestation.evenementiel@ville-saintes.fr

COORDONNEES :

| | |
|---------------------------------|--------|
| Nom de l'association : | |
| Président(e) de l'association : | |
| Tél : | Mail : |

ORGANISATION ET HORAIRES DU VILLAGE DES ASSOCIATIONS :

Vendredi 4 septembre :

- Installation sur votre stand avec accès véhicules de 15h00 à 20h00

Samedi 5 septembre :

- Ouverture aux associations à 8h30
- Ouverture du village au public de 10h00 à 19h00

Dimanche 6 septembre :

- Ouverture aux associations à 9h00
- Ouverture du village au public de 10h00 à 18h00
- Accès aux véhicules pour le démontage à 18h30

BESOINS EN MATERIEL :

La collectivité mettra 2 chaises et une table à disposition dans chaque stand.

Point électrique :

- NON
- OUI

Si oui, merci de détailler la nécessité d'un branchement électrique :

.....

Les stands avec un point électrique seront en priorités attribués aux associations ayant la nécessité de raccordements pour le bon fonctionnement de leurs démonstrations.
Sont exclu : toutes demandes pour le branchement d'un ordinateur portable, téléviseur, cafetière...

Afin d'organiser au mieux la répartition des stands d'une superficie de 9m², merci de vous munir d'un Tivoli 3x3. Si votre Tivoli est plus grand, merci de partager avec le stand voisin.



DEMONSTRATION :

Un espace dédié sera mis en place devant le théâtre de verdure du jardin public pour vous permettre d'animer des activités ponctuelles et dynamiques. Cet espace sous forme de plancher sera disponible pour les associations souhaitant réaliser des démonstrations. Les animations sont limitées à 20 minutes, (5 minutes d'installation, 20 minutes de démo, 5 minutes de rangement).

Un système de sonorisation sera mis à votre disposition pour vous permettre de mener au mieux vos démonstrations.

Souhaitez-vous proposer une démonstration :

NON

OUI

Si oui, quels créneaux vous intéressent ?

- Samedi entre 14h et 16h
- Samedi entre 16h et 18h
- Dimanche entre 14h et 16h
- Dimanche entre 16h et 18h
- Pas de préférence

Le service Espace Associatif Saintais se laisse libre choix de vous positionner dans le créneau souhaité suivant le nombre de demandes, après étude des propositions, un programme des démonstrations sera proposé à l'ensemble des associations en ayant fait la demande.

Les déambulations sont désormais interdites dans les allées du village des associations, vos démonstrations devront avoir lieu à l'espace dédiés aux démonstrations.

ENGAGEMENT :

L'association qui participe s'engage :

A une présence permanente sur le stand pendant la durée de la manifestation :

- Le samedi 5 septembre de 10h00 à 19h00
- Le dimanche 6 septembre de 10h00 à 18h00
-

A ne pas démonter le stand avant 18h00 le dimanche 6 septembre.

Je soussigné(e) (Nom-Prénom) en tant que Président(e) ou membre du bureau de l'association, déclare exactes les informations ci-dessus.

Date :

Signature